

Déclaration du Bénin

72^{ème} session du comité régional de la santé pour l'Afrique

Lomé du 22 au 26 août 2022

Point AFR/RC /17.4 : RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN OEUVRE DANS LA RÉGION AFRICAINE DE LA STRATÉGIE MONDIALE POUR ACCÉLÉRER LA LUTTE ANTITABAC 2019-2025

Monsieur le Président,

Madame la Directrice Régionale pour l'OMS/AFRO,

Mesdames, messieurs les chefs de délégations,

Mesdames et messieurs,

Le Bénin a l'honneur de prononcer la présente déclaration relative au rapport de situation sur la mise en oeuvre dans la région africaine de la stratégie mondiale pour accélérer la lutte antitabac 2019-2025

Monsieur le Président,

1. Le Bénin félicite la région africaine de l'OMS pour le rapport de situation fait sur la mise en oeuvre dans la région africaine de l'OMS de la stratégie mondiale pour accélérer la lutte antitabac 2019-2025 et note avec satisfaction les résultats enregistrés dans la lutte contre la consommation du tabac sous toutes ses formes ;
2. Le développement de cette stratégie contribuera effectivement à l'application de plusieurs directives internationales et nationales de lutte antitabac et à la mise en place des mécanismes de coordination efficaces, pour prévenir et réduire le tabagisme, renforcer les capacités des acteurs de la lutte antitabac et nouer des partenariats pour combattre l'ingérence de l'industrie du tabac, augmenter les taxes sur le tabac et en affecter une part pour financer la lutte antitabac.
3. Le Bénin s'emploie à renforcer la lutte contre le tabac sous toutes ses formes. C'est pourquoi, malgré la pandémie due à la COVID 19, qui a fortement ébranlé nos système de santé, nous avons réalisé une campagne de communication *STOP TABAC – STOP COVID-19*, mis en place des avertissements sanitaires en images

sur les paquets de cigarettes et imposer une licence aux importateurs de tabac. Le Bénin a par ailleurs bénéficié d'un atelier sur le modèle de simulation des taxes (TaXsiM) de l'OMS.

Le renforcement de capacités des acteurs de la santé sur la lutte antitabac, le plaidoyer pour l'augmentation des prix et des taxes sur le tabac, la mise en place d'un système de suivi et de traçabilité des produits du tabac sont des chantiers sur lesquelles le Bénin travaille.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

4. Le Bénin exhorte l'OMS à continuer à fournir son appui technique et financier aux pays membres de notre région à travers la mise en œuvre de la stratégie mondiale de manière à leur permettre d'appliquer effectivement la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti-Tabac (CCLAT) et le protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac que le Bénin a ratifié.
5. Le Bénin lance un appel à tous les pays de la région Africaine de l'OMS pour fournir des financements domestiques et innovants adéquats et durables pour soutenir les efforts de l'OMS dans le cadre de l'amplification de cette stratégie adoptée et en cours de déploiement.
6. Le Bénin est enfin convaincu qu'une approche multisectorielle incluant la société civile est indiquée pour faire face aux problèmes du tabac notamment par l'application de la législation nationale en matière de lutte antitabac, l'organisation et le financement de la lutte antitabac et le renforcement du partenariat pour contrôler l'ingérence de l'industrie du tabac.

Je vous remercie de votre aimable attention.